

Mercredi 14 septembre 2022

## INFO PRESSE

### Une collection d'œuvres du bagne au site historique de l'île Nou



Un ensemble de 27 statuette réalisées à l'époque du bagne et appartenant à Philippe Collin, petit-fils d'un ancien médecin de la pénitencier, a été remis officiellement mercredi 14 septembre au site historique de l'Île Nou, géré par l'association Témoignage d'un passé. La cérémonie de don s'est déroulée en présence de Mickaël Forrest, membre du gouvernement chargé notamment de la culture, d'Yves Mermoud, président de l'association Témoignage d'un passé ainsi que et de Didier Tappero, directeur général d'Aircalin, partenaires de l'événement. Les statuette seront exposées en avant-première au Festival Caledonia qui se tiendra du 22 au 25 septembre, au centre culturel Tjibaou.

#### L'histoire de la collection Collin

Les 27 statuette en terre séchée, hautes d'une dizaine de centimètres, ont été façonnées par Alexandre Gérard, condamné à la déportation à l'Île des Pins, puis aux travaux forcés au bagne de l'Île Nou. Commandées au forçat par Léon Collin, médecin de l'administration pénitencier de 1910 à 1914, elles représentent pour la plupart des scènes de vie du monde kanak à travers le regard du condamné : le pilou, les musiciens, la file indienne, le repas et le couple.

La collection complète comportait une trentaine de figurines, conservées dans un état exceptionnel par la famille Collin. 27 d'entre elles ont donc retrouvé leur terre natale et ont été remises gracieusement à l'association Témoignage d'un Passé ce mercredi 14 septembre par Philippe Collin, petit-fils du médecin de la pénitencier et historien. « Le couple » a été remis au Musée Ernest-Cognacq de l'Île de Ré et « Le repas » est conservé par la famille Collin.

### **Un témoignage exceptionnel**

---

Cette « camelote », du nom donné aux œuvres réalisées par des condamnés du bagne, sont enrichies de lettres échangées entre le bagnard et le médecin. Elles constituent ainsi un précieux témoignage de la vie au bagne.

Nombreux étaient en effet les prisonniers qui sculptaient des œuvres dans le but de les vendre pour améliorer quelque peu leur quotidien.

Le retour de ces objets historiques a été rendu possible grâce à l'investissement de l'association Témoignage d'un passé, au soutien du gouvernement ainsi que d'Aircalin. Ce fonds constitue un atout supplémentaire dans le dossier d'inscription du bagne calédonien au patrimoine mondial de l'Unesco.

Cette incroyable histoire a également fait l'objet de trois nouveaux panneaux qui enrichissent l'exposition « Les Kanak et le bagne », présentée au Festival Caledonia du 22 au 25 septembre, au centre culturel Tjibaou. L'exposition inaugurée le 16 mai dernier poursuit son itinérance sur l'ensemble du territoire en participant à « *la valorisation de notre histoire en donnant de la lisibilité et de la visibilité au paysage légué par la colonisation humaine de la Nouvelle-Calédonie* » ainsi que l'a formulé le président du gouvernement dans sa déclaration de politique générale.

### **Une conférence animée par Philippe Collin**

---

À l'occasion de sa venue sur le territoire, Philippe Collin animera une conférence intitulée « Des hommes et des bagnes - Guyane et Nouvelle-Calédonie - un médecin au bagne - 1906 – 1913 », le samedi 24 septembre à 14 h, en Case Eman, au centre culturel Tjibaou, lors de la première édition du Festival Caledonia.

\* \* \*